

AIDE SOLIDAIRE AUX VACANCES

« ADULTES ET FAMILLES »

- Exercice 2020 -

Dossier à retourner avant le 31 Janvier 2021

Bénéficiaire

NOM

Prénom

NIA

Tél.

Adresse :

.....

Description du séjour

- Type de séjour : CCAS autre (préciser)

- Dates du séjour : du au

- Lieu du séjour :

Cette aide n'est pas cumulable avec la demande de Chèques Vacances dans la même année et sera révisée chaque année en fonction de budget alloué à la CMCAS

Justificatifs à fournir

Avis d'imposition N-1

Sauf si fourni à la CMCAS

Justificatifs liés à l'hébergement

Attestation d'affectation, facture d'hébergement,
Transport.

les excursions et autres locations ne seront pas pris en
compte (forfait ski etc..)

Conditions d'attribution

- 1 seule demande ASV par foyer** pour l'année en cours
- Coefficient social inférieur au barème (voir ci-dessous)
- Présentation obligatoire de tous les justificatifs nécessaires à l'étude de la demande

Le séjour pris en considération :

- Devra avoir lieu entre le 1^{er} Janvier et le 31 décembre de l'année en cours
- Ne devra pas être subventionné par la CMCAS dans le cadre des activités décentralisées
- Devra être d'une durée minimum de 7 nuitées
- Le bénéficiaire n'a pas bénéficié de chèques vacances pour l'année en cours

Coefficient social pris en compte

- Coefficient social de < 6799 **250 euros**
- Coefficient social de 6800 à 8499 **150 euros**
- Coefficient social de 8500 à 12500 **100 euros**
- Au-delà : pas d'Aide Solidaire aux Vacances

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

NOM : PRENOM :

« Atteste sur l'honneur ne pas avoir bénéficié des chèques vacances pour l'année en cours afin de pouvoir prétendre à l'aide solidaire aux vacances. »

DATE : SIGNATURE :

Décision de la commission santé solidarité

- **Date de la commission** :

- **Décision** : **Accord** **Refus**

Signature du Président

Aide versée le :